SELARL MIQUEL ARAS ET ASSOCIES
312 boulevard Clémenceau
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
Traitement du 28 nov. 2026 - GemWeb V4.31.13

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire Judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

9326
NOUKA SARL
139 Rue des arts
59100 ROUBAIX

Procédure

Nature du jugement
Sauvegarde

Date du jugement
12 octobre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	Créance privilégiée	Observations (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire Judiciaire
SELARL MIQUEL ARAS ET ASSOCIES
Maître Michaël ARAS
312 boulevard Clémenceau
59700 MARCQ-EN-BAROEUL